

# Bulletin d'inscription - Enfants - Juniors

Saison 2024 /2025

Amicale  
Laique  
Sully

## ADHERENT ENFANT

NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../.....

Adresse :

.....

Ville : ..... Code postal : .....

Mail :

Parent 1: ..... @

Téléphone : .....

Parent 2 : ..... @

Téléphone : .....

## ACTIVITES

### COCHEZ LA OU LES ACTIVITES CHOISIES

Adhésion de 20€ comprise dans le coût de l'activité

#### Art du déplacement CP au CM2

- 156€ (ou 3 chèques de 52€)

Uniquement pour les BLANCS (débutants , 10 maxi.)

Mardi 17h30-18h30

#### Arts-plastiques CP à CM2

- 234€ (ou 3 chèques de 78€) primaire

CP- CE1 Lundi 16h30-17h30

CE2-CM2 Lundi 17h30-18h30

#### Badminton juniors CM1 à 5<sup>ème</sup>

- 135€ (ou 3 chèques de 45€)

Lundi 17h30 - 18h30

#### Danse moderne CP à CM2

- 174€ (ou 3 fois 58€)

Samedi 10h15-11h15 CP à CE2

Samedi 11h20-12h20 CM1 à CM2

#### École du sport CP CE1 6 - 7 ans

- 126€ (ou 3 chèques de 42€)

Jeudi 17h30 -18h30

#### Éveil au sport MS et GS. 4 - 5 ans

- 126€ (ou 3 chèques de 42€)

Samedi 11h30-12h30

#### Théâtre CE2 à 5<sup>ème</sup>

- 267€ (ou 3 chèques 89€)

Mercredi 14h00 - 16h00

Mercredi 16h30 - 18h30

Jeudi 16h15 - 18h15

#### Théâtre d'improvisation CP à 5<sup>ème</sup> (nouvelle activité)

- 267€ (ou 3 chèques 89€)

CP - CE1 Mardi 16h00 - 18h00

CE2 - 5<sup>ème</sup> Vendredi 16h00 - 18h00

## REGLEMENT

Chèque(s) 1 - 3 (encaissés en octobre/ janvier/ mars) ordre ALS

**Nouveau : Règlement possible par carte bancaire, si paiement en une fois et par activité.**

Besoin d'une attestation de paiement (envoi en octobre)

## QUESTIONNAIRE de SANTE à compléter pour le sport

et joindre à votre dossier, l'attestation réponse signée par vos soins.

## AUTORISATION

**Autorisation parentale pour périscolaire**

(à compléter, signer et joindre à votre dossier)

## AIDE au fonctionnement

En tant qu'adhérent-te, à l'ALS je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à disposition au siège et sur son site internet.

J'ai bien noté que l'adhésion de 20 € ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Le remboursement de la cotisation reste exceptionnel et se fait obligatoirement sur justificatif médical.

J'autorise l'Amicale Sully à utiliser l'image du mineur représenté, pour réaliser ses documents promotionnels (comme le site de l'Amicale), et/ou pour des articles de presse la concernant et ce, sans contrepartie financière.

Je souhaite aider au fonctionnement de :  l'activité  du bureau ou du conseil d'administration  aux manifestations

Fait à Nantes le :

Signature :